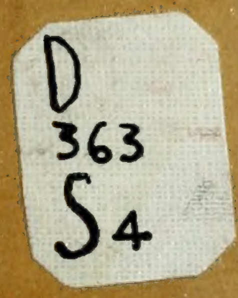


1815-1915 GUERRE
du Congrès de Vienne a la ^ de 1914.

Seignobos
1915



ÉTUDES ET DOCUMENTS SUR LA GUERRE

1815-1915

DU CONGRÈS DE VIENNE A LA GUERRE DE 1914

par

CH. SEIGNOBOS
Professeur à l'Université de Paris

Cette brochure est en vente à la

LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, PARIS, 5e

au prix de 0 fr. 50

ÉTUDES ET DOCUMENTS SUR LA GUERRE

Adresser les communications au secrétaire du Comité :

M. Émile DURKHEIM, 4, Avenue d'Orléans, Paris, 14[e].

ÉTUDES ET DOCUMENTS SUR LA GUERRE

1815-1915

DU CONGRÈS DE VIENNE À LA GUERRE DE 1914

par

CH. SEIGNOBOS
Professeur à l'Université de Paris



LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, PARIS, 5e

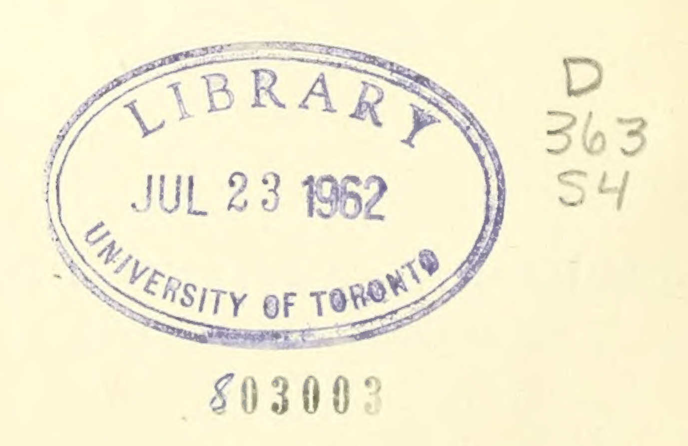
1915

TABLE DES MATIÈRES

I. — L'œuvre du Congrès de Vienne.

II. — L'écroulement du système.

III. — Le nouveau système et la guerre de 1914.



1815-1915

DU CONGRÈS DE VIENNE
À LA GUERRE DE 1914

1815-1915. — 1815, l'année du règlement qui, à la fin des grandes guerres de l'Empire, rétablit l'équilibre bouleversé par la domination de Napoléon Ier; 1915, l'année du règlement qui, à la fin de la grande guerre européenne, délivrera l'Europe de la prépondérance de l'Allemagne : le rapprochement s'est imposé à tous les esprits. Il est rendu plus frappant encore par la date des traités qui mirent fin à la domination de Louis XIV en Europe. Ces rapprochements de dates, à vrai dire, comme les prophéties, n'aiment pas à être regardés de trop près : les traités d'Utrecht et de Rastatt sont de 1713 et 1714, l'acte final du Congrès de Vienne est daté du 9 juin 1815, son centenaire a été atteint avant le jour du troisième règlement. Mais cette symétrie, même imparfaite, satisfait le mysticisme arithmétique dont l'humanité, depuis Pythagore, ne s'est jamais affranchie. Il nous plaît de penser que trois fois de suite, à un siècle d'intervalle, le rythme mystérieux du temps a ramené le grand règlement européen. J'invoque donc le centenaire du Congrès de Vienne pour m'excuser d'expliquer ici ce qu'a été le règlement de 1815, comment l'équilibre établi alors a été détruit, et pourquoi le régime qui a pris sa place s'écroule, imposant à l'Europe la tâche d'un règlement nouveau.

I

L'ŒUVRE DU CONGRÈS DE VIENNE

Le principe de l'équilibre européen. — Le règlement de 1815 liquidait la faillite de l'Empire de Napoléon ; il s'agissait de distribuer les territoires enlevés à l'Empire français et à ses deux alliés, le roi de Danemark, le roi de Saxe grand-duc de Varsovie. Les vainqueurs, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, tranchant seuls toutes les questions sur lesquelles ils étaient d'accord, avaient déjà, par un traité secret (30 mai 1814), fait la part de l'Autriche et de l'Angleterre, restauré les petits États d'Allemagne et d'Italie, créé le royaume des Pays-Bas. Pour régler les points restés en litige, ils convoquèrent un « Congrès général » à Vienne, dans la capitale de l'Autriche, dont l'adhésion en 1813 avait assuré le succès des Alliés. Tous les États chrétiens d'Europe y furent représentés, parce que tous avaient été engagés dans la guerre. Les opérations commencèrent le 1er octobre 1814.

Le Congrès de Vienne fut la plus grande réunion de souverains et de diplomates que l'Europe ait jamais vue. Nous en connaissons les dessous par des documents confidentiels, et ces dessous ne sont pas beaux. Les notes de police d'un espion du grand monde (1) nous montrent le tsar et Metternich en rivalité auprès des dames galantes. Les lettres de Talleyrand à Louis XVIII nous introduisent dans un labyrinthe d'intrigues, de ruses et de querelles ; on y voit l'un des deux représentants du roi de Prusse, Guillaume de Humboldt, un intellectuel prussien de marque, au moment où Talleyrand propose de déclarer le Congrès ouvert au nom du droit public, se mettre en colère et crier : « Que vient faire ici le droit public ? » (N'est-ce pas, un siècle avant la décla-

(1) *La Revue de Paris* en a publié de longs extraits en 1912.

ration de Bethmann-Hollweg au Reichstag, la formule de la morale internationale prussienne?) Le droit public dont Talleyrand se faisait le champion n'était, il est vrai, que le droit des rois. C'est en faveur du roi de Saxe, dont la Prusse convoitait les dépouilles, que Talleyrand invoquait « la légitimité », le droit héréditaire des princes sur leurs sujets.

Le royaume de Saxe et la Pologne, donnée sous le nom de grand-duché de Varsovie par Napoléon au roi de Saxe, étaient tous deux occupés par les armées prussiennes et russes. Alexandre voulait garder toute la Pologne (sauf la Galicie, attribuée déjà à l'Autriche). La Prusse désirait s'annexer tout le royaume de Saxe par droit de conquête; elle proposait de transférer le roi à l'autre bout de l'Allemagne, sur la rive gauche du Rhin, dans les anciens domaines ecclésiastiques repris à la France, territoires vacants puisqu'ils n'appartenaient à aucune dynastie légitime. L'Autriche et l'Angleterre s'y opposèrent, non par respect du droit, mais par esprit de rivalité, et si violemment que les quatre Alliés parurent sur le point (en janvier 1815) de se diviser en deux ligues ennemies. On finit par s'entendre : mais à cette occasion, pas plus que dans les arrangements antérieurs, il ne fut question ni de consulter les habitants des territoires, ni même de tenir compte de leurs désirs ou de leurs affinités. Une « commission de statistique » fut chargée de faire la part de la Prusse en tenant compte de trois éléments, l'étendue du territoire, la valeur des recettes, le chiffre de la population. Elle opéra comme un expert découpe un domaine en lots à répartir entre des héritiers. Le lot de la Prusse fut fait de quatre morceaux séparés : la Posnanie détachée de la Pologne, une province arrachée au royaume de Saxe, les territoires ecclésiastiques de Westphalie, la province du Rhin. Aucune des quatre populations ne fut heureuse de son sort, ni les Polonais séparés de leur patrie, ni la province de Saxe enlevée à son roi, ni les Westphaliens, ni les Rhénans, catholiques soumis à un maître protestant. Les souverains traitèrent entre eux, à la façon de

grands propriétaires, se répartissant les terres, les revenus, les tenanciers. De leurs sujets ils ne voulaient connaître que le nombre et la richesse. Les évaluations se faisaient suivant le chiffre des *âmes* ; le terme, emprunté à la langue des registres ecclésiastiques, n'impliquait aucun respect du sentiment ou de la volonté ; les âmes ne comptaient que comme appendices des corps.

Le règlement de 1814-15 fut donc l'œuvre exclusive des princes et de leurs ministres ; les nations n'y prirent aucune part. Il fut, suivant l'esprit du « despotisme éclairé » du XVIIIe siècle, dirigé uniquement par la « raison d'État », combinaison de convenances dynastiques, d'intérêts des classes dirigeantes, de traditions, de conceptions théoriques dont le fond remontait au machiavélisme du XVIe siècle, imperméable aux sentiments et aux idées qui avaient inspiré les trois révolutions d'Angleterre, d'Amérique et de France.

Ce fut une œuvre de restauration, accomplie dans un esprit conservateur assez modéré. On n'essaya pas de restaurer l'Europe de 1789 ; on ne ressuscita ni les républiques aristocratiques (Venise, Gênes, les Provinces-Unies), ni les villes libres d'Allemagne, pas même les États ecclésiastiques, malgré les protestations du pape. La France fut ramenée à ses limites de 1792, mais on lui laissa la Savoie et les enclaves annexées depuis la Révolution. L'Angleterre garda ses conquêtes coloniales, le tsar ses agrandissements aux dépens de ses voisins, le grand-duché de Finlande, la Bessarabie, la Pologne dont il fit un royaume. Les acquisitions de l'Autriche et de la Prusse furent déguisées sous le nom de compensations. L'Autriche remplaça ses anciens domaines de Belgique et d'Allemagne occidentale par le Salzbourg, les possessions de Venise sur la côte de l'Adriatique et le royaume lombard-vénitien, de façon que son empire forma désormais un territoire compact. La Prusse, à la place de sa part de Pologne pauvre, dépeuplée et hostile, reçut trois riches provinces allemandes qui portèrent sa domination jusqu'à la frontière de la France. La Belgique fut réunie au royaume

napoléonien de Hollande pour former le royaume des Pays-Bas. La Suisse fut remise en possession de tous ses territoires, mais garda sa nouvelle constitution. La Norvège, détachée du Danemark, fut donnée au roi de Suède.

Ce remaniement de l'Europe fut l'œuvre de gens qui avaient souffert vraiment de la guerre et désiraient sincèrement en empêcher le retour. En ce point (mais en ce point seulement) il ressemblera à notre prochain règlement. Car ces politiciens de l'école de Machiavel, sceptiques sur l'efficacité du droit des gens, ne fondèrent la paix que sur le calcul des forces. Ils voulurent qu'aucun État ne fût assez fort pour être tenté d'imposer sa domination au monde. Ils avaient déjà, avant la chute de Napoléon, dans le traité du 9 septembre 1813, affirmé l'intention d'assurer le repos de l'Europe « par le rétablissement d'un juste *équilibre* des puissances », puis annoncé au monde, dans la déclaration du 1er décembre 1813, « un état de paix » fondé sur une « sage répartition des forces ».

Ils rétablirent « l'équilibre européen » entre les « grandes puissances », qui passait, depuis un siècle, pour la garantie de la paix européenne. Cinq grandes puissances se faisaient contrepoids : l'Angleterre et la France rivales dans l'Ouest, — l'Autriche et la Prusse s'équilibrant au centre, — à l'Est, une puissance unique, la Russie, dont l'énormité de territoire était compensée par la faiblesse économique. La masse de l'Europe centrale restait morcelée en petits États, trop faibles pour avoir une politique indépendante. En Allemagne, une trentaine de principautés et quatre villes libres formaient autant de petits États quasi souverains, unis seulement par le lien très lâche d'une confédération dans laquelle l'Empereur d'Autriche et les rois de Prusse, de Danemark et des Pays-Bas entraient pour une partie de leurs domaines. L'Italie, moins divisée (en huit États seulement, dont trois très petits) était dépourvue de toute institution commune, de façon à rester, ce que voulait Metternich, « une expression géographique ». En Allemagne et en Italie, l'Autriche se réservait

la prééminence ; mais sa position privilégiée ne menaçait pas la paix, car sa nature même d'État purement dynastique, assemblage de nations sans unité intérieure, l'obligeait à une politique défensive.

Le concert européen et son caractère conservateur. — L'équilibre restauré fut renforcé par un accord permanent pour surveiller le trouble-paix, la France révolutionnaire. Les quatre autres puissances en avaient posé le principe, pendant l'invasion de 1814, par un traité d'alliance où elles s'engageaient à « se concerter sur les moyens les plus propres à garantir la paix ». Le retour de Napoléon les amena à préciser (25 mars 1815) l'engagement de « préserver contre toute atteinte l'ordre de choses si heureusement rétabli en Europe ». Après la défaite de Napoléon à Waterloo et la seconde invasion, les vainqueurs imposèrent à la France, par le traité du 20 novembre 1815, en manière de précautions militaires, de nouvelles cessions territoriales. Pour affaiblir ses frontières, on lui enleva la Savoie et, le long de l'Allemagne et de la Belgique, plusieurs bandes de son ancien territoire (Landau, Sarrebruck et Sarrelouis, Philippeville et Marienbourg). On construisit à ses frais, depuis Luxembourg jusqu'à Ulm, une ligne de forteresses fédérales confiée à des garnisons allemandes. Pour surveiller la nation vaincue, les Alliés se promirent de tenir « des réunions consacrées... à l'examen des mesures... pour le maintien de la paix de l'Europe » ; ils se donnèrent expressément pour but l'affermissement en France de l'ordre de choses « fondé sur le maintien de l'autorité royale et de la Charte » et « l'exclusion à perpétuité... de Napoléon et de sa famille ».

Ce sont ces accords, conclus à Paris, que le public français confondit avec les arrangements pris à Vienne sous le nom de « traités de 1815 ».

Ainsi fut achevée à Paris l'œuvre défensive du Congrès de Vienne, œuvre de la raison d'État, œuvre sage en somme, de cette sagesse sèche et bornée des diplomates qui connaissent

les arrière-pensées des princes et ignorent les sentiments des peuples. L'édifice était solide, puisqu'il a résisté un demi-siècle à plusieurs espèces d'adversaires. Pourtant, il y restait deux fissures : 1° La garantie mutuelle des territoires se limitait aux États chrétiens, seuls représentés au Congrès; elle ne s'étendait pas à la Turquie d'Europe, peuplée par quatre nations chrétiennes sujettes du sultan musulman. 2° Le concert européen ne reposait que sur les relations extérieures entre les gouvernements; il ne s'appuyait ni sur le consentement des peuples, ni sur une morale politique commune à l'Europe; il risquait donc d'être rompu par tout changement de régime intérieur qui rendrait impossible la collaboration cordiale entre les différents gouvernements.

Il faut rendre cette justice à Metternich qu'il voulait boucher ces deux fissures. — Au Congrès, de Vienne, il proposa d'admettre le sultan dans la Société d'assurance mutuelle des souverains; mais le tsar regardait l'Empire ottoman comme son terrain de chasse et refusa de le mettre sous la garde de l'Europe. — Metternich essaya de décider les grandes puissances à compléter le règlement des territoires par un règlement de politique intérieure commun à toute l'Europe. Alexandre cherchait aussi un système d'unité européenne. Mais leurs méthodes, comme leurs tempéraments, furent inconciliables.

Alexandre, pénétré de mysticisme chrétien, songeait à fonder « la grande famille européenne » par l'accord fraternel entre les souverains unis dans une même foi chrétienne; mais il ne voulait pas tenir les peuples à l'écart. Son projet, rédigé dès le 15 mai 1815, attribue les succès de la « grande alliance » à « l'ascendant de l'opinion publique » sur les gouvernements; il reconnaît que « l'esprit du siècle » a produit « la tendance des peuples... à une existence constitutionnelle » et veut que « les États dont la réunion devra former désormais la grande famille européenne » tiennent compte de ces sentiments des peuples dans le règlement des institutions intérieures. Alexandre espérait assurer la paix

de l'Europe en unissant tous les souverains dans un sentiment « de fraternité et d'amour » qui ferait adopter à tous les États le même régime politique. Ce régime, — qu'il avait réclamé pour la France et qu'il établissait dans ses États de Finlande et de Pologne, — c'était la monarchie constitutionnelle, pourvue d'assemblées représentatives aristocratiques, également éloignée des deux extrêmes pernicieux, l'absolutisme et la démocratie. C'est cet idéal conservateur libéral qu'il crut réaliser par un traité en forme, appelé d'un nom religieux la *Sainte-Alliance.*

Metternich acceptait bien « la solidarité morale... entre toutes les puissances... du continent », mais seulement pour maintenir l'ordre établi, car l'Europe était atteinte par « la fièvre de la révolution » et « ce n'est pas au milieu de l'agitation des passions qu'il faut songer à réformer ». Il proposait donc que le concert européen, créé pour maintenir la distribution extérieure des territoires, fût employé à maintenir aussi, dans l'intérieur des États, le régime politique le plus opposé à la révolution, celui que l'Autriche pratiquait elle-même, la monarchie absolue, avec le gouvernement secret et sans contrôle. L'assurance contre l'invasion du dehors serait étendue à la revolution du dedans. Les princes s'engageraient à se soutenir mutuellement contre leurs peuples; et si un peuple forçait son souverain à abolir le pouvoir absolu, les grandes puissances interviendraient par la force pour le rétablir. Dans ce système, la communauté de la politique intérieure sera maintenue par l'intervention armée de l'étranger. La paix ne résultera plus seulement d'un équilibre instable entre des forces, elle sera assurée par la stabilité parfaite, l'immobilité complète du régime (qui est le rêve de tout administrateur). Cette entreprise semblait possible en ce temps où la masse des peuples se composait de paysans dependants et ignorants, tenus à l'écart de toute vie publique, dépourvus de toute idée politique, même d'un sentiment national. Le prolétariat ouvrier n'était pas encore né, il n'existait presque pas de grandes villes. L'opposition

politique ou nationale ne pouvait se recruter que dans le peuple des capitales et la bourgeoisie instruite, celle que Metternich appelait « les classes agitées..., les salariés de l'État, les hommes de lettres, les avocats, les individus préposés à l'éducation publique »; groupes bien petits et désarmés contre les puissants moyens d'action des gouvernements. La police suffisait à les rendre inoffensifs; on y réussissait très bien en Autriche.

Le système clair et dur de Metternich l'emporta sur le rêve généreux et confus d'Alexandre. Les souverains signèrent la *Sainte-Alliance* pour ne pas contrarier le tsar, mais ce qu'ils pratiquèrent, ce fut l'*intervention*. Ils mirent d'abord en surveillance la France, « le pays le moins disposé à respecter la tranquillité générale ». Leurs ministres à Paris surveillaient la monarchie constitutionnelle et donnaient des conseils au roi; ils suivaient attentivement les élections annuelles à la Chambre; quand ils les trouvèrent mauvaises, ils firent des représentations et demandèrent le changement du régime électoral. Quand les armées, à Naples, puis à Madrid, imposèrent aux princes une constitution, ils intervinrent par la force : ils envoyèrent une armée autrichienne contre Naples (en 1820), une armée française contre l'Espagne (en 1823), pour rétablir la monarchie absolue. L'opinion publique mal informée ne distingua même pas entre les deux systèmes opposés : ce fut la *Sainte-Alliance*, l'alliance libérale d'Alexandre, qui reçut les imprécations destinées au système de Metternich, l'alliance des princes contre les peuples.

Alexandre lui-même, circonvenu par les absolutistes, se rallia au système de son rival, et ce fut pour Metternich un triomphe public lorsqu'en 1820 le ministre russe, après la révolution de Naples, formula officiellement, au nom de son maître, la doctrine absolutiste de l'intervention.

Les premières lézardes du système. — Les souverains n'appliquèrent pas longtemps le système de Metternich. Le

concert européen se rompit bientôt, sur les deux terrains qu'on avait écartés du règlement de 1815. Dans l'Empire ottoman, les Grecs chrétiens se soulevèrent en 1820 contre le sultan musulman, resté en dehors de « la famille européenne » ; leur révolte, suscitée par le sentiment national, fut soutenue par l'opinion publique européenne, qui entraîna les gouvernements à prendre parti pour les insurgés. Le nouveau tsar Nicolas Ier, absolutiste mais orthodoxe, secourut les sujets chrétiens contre le souverain « infidèle » : pour accomplir « la mission de la Russie » en Orient, il fit marcher son armée sur Constantinople et força le sultan à reconnaître le petit royaume de Grèce détaché de son empire.

Puis vint la Révolution de 1830 en France, conflit constitutionnel, dont le peuple de Paris fit une révolution nationale en reprenant le drapeau tricolore et en chassant la dynastie légitime, à qui l'on ne pardonnait pas de s'être laissé ramener par l'étranger. — Elle entraîna, par son exemple, la révolution nationale du Brabant contre le roi hollandais, d'où sortit le royaume de Belgique ; puis la révolution nationale des Polonais contre le tsar russe, qui aboutit à la destruction du royaume de Pologne. — Le dernier lambeau d'État polonais, la petite république aristocratique de Cracovie, disparut en 1846, absorbé par l'Autriche.

L'opposition de régime intérieur entre les monarchies légitimes, restées absolutistes, et les monarchies d'Angleterre et de France, devenues parlementaires, rompit le concert des grandes puissances ; l'Europe se partagea entre deux ligues hostiles : à l'Ouest, les deux États constitutionnels, à l'Est, les trois monarchies absolues.

L'arrangement territorial de 1815, du moins, restait presque intact. Il parut s'effondrer dans toute l'Europe centrale pendant la Révolution de 1848 : en Italie, guerres nationales contre l'Autriche, révolutions républicaines contre le pape et le grand-duc de Toscane ; en Allemagne, guerre civile à Berlin et à Vienne, guerre nationale dans les Duchés contre le Danemark, soulèvements républicains en Saxe et en Bade ;

en Hongrie, guerres nationales des Magyars contre les Allemands, des Serbes, des Croates et des Roumains contre les Magyars. Mais la réaction de 1849 restaura exactement tout l'édifice.

Il restait encore assez solide pour résister (en 1854) à l'assaut donné par la Russie à l'Empire ottoman. L'Angleterre et la France intervinrent en armes pour défendre le sultan : pour la première fois, deux des Alliés de 1814 se firent la guerre. De cette épreuve, l'édifice sortit consolidé, car le Congrès de Paris plaça l'intégrité de l'Empire ottoman sous la garantie des puissances et admit le sultan dans « la famille européenne », comblant ainsi la brèche laissée en 1815 dans le Sud-Est de l'Europe.

L'édifice du Congrès de Vienne restait encore debout en 1858, un peu lézardé seulement.

II

L'ÉCROULEMENT DU SYSTÈME

La politique de Napoléon III. — Cet édifice allait s'écrouler en douze ans, de 1859 à 1871, sous les coups de trois hommes : deux ministres, un Italien, Cavour, Allemand, Bismarck, et un souverain, Napoléon III. Ils s'attaquèrent à l'ordre établi pour des motifs différents. Cavour et Bismarck travaillaient pour le service de leurs maîtres, le roi de Sardaigne et le roi de Prusse, intéressés à faire l'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne en réunissant les autres États italiens et allemands sous leur domination. Il leur fallait faire la guerre à l'Autriche pour la chasser de l'Italie et de l'Allemagne, ils avaient besoin de l'aide ou de la connivence de Napoléon pour déchirer ainsi les traités de 1815. — Napoléon obéissait à des sentiments personnels : il haïssait d'une haine personnelle les traités de 1815 qui l'excluaient, lui et sa famille, du trône de France (il exprima publiquement sa haine

en 1866 dans le discours d'Auxerre). Son avènement au pouvoir, son titre d'Empereur, son nom de Napoléon III (impliquant le règne de Napoléon II) étaient autant d'accrocs à l'accord conclu en 1815 entre les Alliés : les souverains avaient fermé les yeux par haine de la révolution démocratique, parce qu'ils comptaient sur lui pour mater la turbulente nation française ; mais ils ne l'admettaient pas dans « la famille européenne », et Nicolas Ier le lui fit sentir en lui refusant le titre de « frère » auquel la tradition des cours d'Europe lui donnait droit. Napoléon aimait l'Italie et haïssait l'Autriche, qu'il avait combattue pendant l'insurrection de Romagne en 1831 et qui persécutait ses amis italiens. Il désirait vivement détruire les traités de 1815 et expulser les Autrichiens de l'Italie. Il espérait en profiter pour consoler l'amour-propre national français, encore endolori des désastres de 1815, par un regain de gloire napoléonienne et quelques acquisitions de territoires.

Mais Napoléon III ne se faisait pas illusion sur la force réelle de son armée au point d'affronter la coalition de 1814. Il travailla à la désagréger, d'abord en s'insinuant entre les deux grandes puissances rivales, l'Angleterre et la Russie, pour obtenir une alliance qui lui servirait ensuite contre l'Autriche. Il lui fallut opérer en se cachant de son personnel diplomatique et même de ses ministres, qu'il savait hostiles à ses projets. Il se rapprocha d'abord de l'Angleterre en l'aidant à défendre contre le tsar l'Empire ottoman, auquel il ne s'intéressait guère. Il y gagna une intimité de quelques années avec la famille royale d'Angleterre; il s'ouvrit de ses projets contre les traités de 1815 au prince Albert (dès 1854), mais il ne reçut de lui aucun encouragement et trouva l'Angleterre hostile à toute politique de guerre et de remaniement de territoires. — Il se tourna vers la Russie et eut avec Alexandre II une entrevue cordiale à Stuttgart, des projets d'alliance furent échangés entre leurs ministres. Mais le tsar ne demandait à Napoléon son aide qu'en Orient, pour des entreprises contre la Turquie, dont l'Angleterre ne voulait pas; il ne lui offrait en Occident qu'un appui défensif,

pour empêcher une coalition contre sa dynastie. Ce n'était pas assez pour valoir une rupture avec l'Angleterre. Napoléon, malgré les égards dont les souverains l'entouraient désormais, n'avait obtenu aucun concours pour sa politique d'action.

L'unité italienne. — Alors, il se décida à agir seul : il envoya chercher Cavour (juillet 1858) et s'entendit en secret avec lui à Plombières sur les moyens de faire la guerre à l'Autriche. Encore eut-il soin d'attendre que l'Autriche, par des maladresses diplomatiques, se fût isolée en Europe en se donnant l'apparence d'être l'agresseur. La France se posa aussitôt en défenseur du Piémont menacé, et Napoléon, rassuré contre le danger d'une coalition, commença la guerre d'Italie (de 1859). Le but convenu entre la France et le Piémont était d'arracher à l'Autriche toutes ses possessions italiennes. Mais après la conquête de la Lombardie, avant d'avoir entamé la Vénétie, Napoléon apprit que la Prusse armait; il n'essaya pas de braver une coalition des deux puissances allemandes et rentra en France, laissant ses alliés piémontais déçus et irrités.

Une légende fort accréditée représente Napoléon III comme le champion du principe des nationalités, un don Quichotte courant les champs de bataille pour la défense des nations opprimées. Quelques-uns l'en ont loué, la plupart l'ont blâmé d'avoir sacrifié les intérêts de la France au salut des peuples étrangers; il s'est créé ainsi dans l'opinion française un préjugé contre la politique fondée sur le respect des nationalités qu'on a rendue responsable des désastres de la France. La légende contient une part de vérité. Il est vrai que Napoléon s'est intéressé à quelques nations opprimées, mais il n'a pas fait la guerre pour elles. Il s'est intéressé aux Roumains; quand les puissances s'obstinaient à maintenir séparées la Moldavie et la Valachie, rendues autonomes par le Congrès de Paris, Napoléon a donné, pour favoriser leur union, des ordres personnels, au grand étonnement de l'am-

bassadeur Thouvenel qui, ayant fait sa carrière en Orient, ne voyait dans tous les peuples de la Turquie que du « fumier ». — Il a fait des offres aux réfugiés hongrois en 1859, mais pour les employer à la guerre contre l'Autriche; Bismarck en a fait autant en 1866. — Pour les Polonais, Napoléon n'a pu faire que des démarches diplomatiques en 1863, demandées par l'opinion publique française. — Pour les Danois du Schleswig, il n'a pas risqué la guerre en 1864 et n'a obtenu en 1866 qu'une tardive concession verbale dans le traité de Prague. — Des cinq guerres qu'il a faites, aucune, excepté celle d'Italie, n'intéressait une nationalité. Ces constatations ne sont pas inutiles pour comprendre la conduite de Napoléon en Italie après 1859. Il a eu pour les Italiens une sympathie sincère; mais de la *nationalité* italienne il ne s'est occupé que pour delivrer l'Italie des barbares; il ne voulait pas l'*unité* italienne. Ce qu'il voulait établir en Italie, c'est une confédération des princes souverains, analogue à cette Confédération germanique que les Allemands rejetaient comme contraire à l'unité. Ce plan, consacré officiellement par le traité de Zurich, avorta par le refus des princes. Ce furent les Italiens eux-mêmes qui, sous la direction de Cavour, expulsèrent les princes légitimes par des révoltes, exprimèrent par des plébiscites leur volonté, et, par une série d'annexions, créèrent le royaume d'Italie.

Napoléon n'essaya pas d'empêcher par la force l'unité italienne, mais en profita pour se faire céder (1860) la Savoie et Nice. — Cette acquisition, contraire à ses promesses publiques de 1859, mit tous les souverains en défiance contre lui; il essaya désormais en vain de renouer avec eux des relations cordiales. Il se sentit isolé et impuissant.

Formation de l'empire d'Allemagne. — Le conflit entre l'Autriche et la Prusse pour la prépondérance en Allemagne lui rendit confiance : il comptait sur une guerre longue qui les épuiserait toutes deux, il interviendrait en arbitre et ferait ses conditions. C'est pourquoi il aida Bismarck à conclure

alliance de l'Italie et de la Prusse, qui décida le roi Guillaume à la guerre contre l'Autriche, alliée des États allemands. Son calcul fut déjoué par la nouvelle méthode de guerre prussienne renouvelée de Napoléon Ier, qui, par des opérations rapides et une attaque en masse sur un ennemi surpris, décida d'un seul coup le sort de la guerre. Sadowa, qu'il apprit avec plaisir, se révéla bientôt un désastre, car, ayant négligé de tenir une armée prête, il dut assister impuissant aux manœuvres de la Prusse victorieuse. Il aggrava le mal en encourageant la Prusse à s'annexer une forte portion des États allemands du Nord, espérant, en retour de sa complaisance, obtenir d'elle ce que Bismarck appelait cyniquement « un pourboire ». Il demanda d'abord un territoire allemand sur la frontière de Lorraine, puis la Belgique ; il se serait contenté en 1867 du Luxembourg ; il n'eut rien. Il ne parlait plus alors de nationalité et faisait exposer officiellement par un ministre une théorie sur la tendance naturelle des peuples à se former en « grandes agglomérations », théorie menaçante pour l'existence des petits États.

La Prusse, maîtresse en Allemagne, réunit tous les États allemands, sauf les quatre du Sud, sous un gouvernement fédéral dont elle prit la direction. L'empereur d'Autriche, réconcilié avec les seigneurs hongrois, coupa son empire en deux États gouvernés, l'un par les Allemands de Vienne, l'autre (le royaume de Hongrie) par la noblesse magyare.

Les préparatifs pour la « revanche de Sadowa » furent discutés en 1869 à Paris et à Vienne, un peu avant que la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne fît éclater brusquement le conflit entre la France et la Prusse ; on alla jusqu'à des pourparlers d'alliance qui prirent la forme d'un échange de lettres entre les trois souverains de France, d'Autriche et d'Italie. Le duc de Gramont, devenu ministre des Affaires Étrangères en mai 1870, connut ces projets, qu'il prit pour des accords, et en conçut une telle confiance qu'il ne se contenta pas de l'échec prussien marqué par le retrait de la candidature du prince de Hohenzollern ; il voulut

obliger le roi de Prusse à avouer officiellement son échec. Il fournit ainsi à Bismarck l'occasion de répliquer par la dépêche d'Ems, d'où sortit la guerre entre la France et les États allemands.

La guerre contre la France acheva l'unité de l'Allemagne sous la suprématie du roi de Prusse, devenu « empereur allemand ». Ainsi se termina en 1871 la crise européenne ouverte en 1859 par l'empereur des Français. La Prusse, accomplissant en 1871 ce que ses alliés l'avaient empêchée de faire en 1815, refoula la France jusque par delà ses frontières du XVII[e] siècle : elle lui arracha Metz et l'Alsace, malgré la volonté évidente des populations.

L'Autriche expulsée de l'Italie et de l'Allemagne, l'Italie et l'Allemagne transformées en grandes puissances, le royaume de Hongrie érigé en État, les Duchés enlevés au roi de Danemark, l'Alsace-Lorraine à la France, c'était le bouleversement complet de l'Europe centrale, la ruine de l'édifice du Congrès de Vienne. C'était aussi la fin du concert européen garant de l'équilibre européen. Lorsque, après la chute de l'Empire, Thiers alla, au nom de la France envahie, implorer l'aide des grandes puissances, le ministre autrichien Beust lui répondit : « Je ne vois plus d'Europe ». Les traités de 1815 s'effondraient dans la tourmente déchaînée par Napoléon III, leur ennemi personnel, et avec eux la confiance dans les accords internationaux, détruite par les procédés brutaux et les déclarations cyniques de Bismarck.

III

LE NOUVEAU SYSTÈME ET LA GUERRE DE 1914

La prépondérance allemande. — Le nouvel édifice n'était plus, comme celui de 1815, construit par un accord général entre des puissances égales pour maintenir la paix par l'équilibre; il reposait sur la prépondérance de la plus forte puis-

sance militaire, l'Allemagne, tenant en respect les autres puissances ou se les attachant par des accords particuliers.

Les nationalités n'étaient pas beaucoup mieux traitées qu'en 1815. Les Italiens et les Allemands avaient obtenu leur unité nationale, les uns en acceptant volontairement, les autres en subissant, après la défaite, la domination des États militaires, le Piémont et la Prusse, qui avaient utilisé le sentiment national pour accroître leur puissance. Les Hongrois avaient profité des embarras de l'empereur pour rétablir un royaume autonome. Mais, seule, l'unité de l'Italie était fondée sur la volonté des peuples et pure de violence contre d'autres nationalités. — La Prusse avait annexé les Duchés et quatre États allemands sans consulter les populations et certainement contre le gré des habitants du Holstein, du Hanovre et de la république de Francfort, légitimant officiellement son acte par un appel à la coutume barbare, « le jugement de Dieu ». Dans l'Empire « national » allemand, elle faisait violence au sentiment national de trois peuples : les Polonais de Posnanie, à qui elle ne tenait même pas la promesse faite en 1815 de leur laisser l'usage de leur langue ; les Danois du Nord du Schleswig, qu'elle refusait de consulter malgré la clause du traité de 1866 ; les Alsaciens-Lorrains que, sous l'étiquette menteuse de *Terre d'Empire*, elle maintenait sous le pouvoir discrétionnaire du gouvernement de Berlin. Les annexions arbitraires n'étaient pas une nouveauté en Europe ; mais, en Alsace-Lorraine, la Prusse faisait une expérience sans précédent : en arrachant un lambeau sur la frontière d'une autre grande puissance, elle s'incorporait une population dont le sentiment national, violenté par la conquête, restait soutenu par le voisinage et les relations permanentes avec son ancienne patrie. La création de l'État de Hongrie, si elle libérait le peuple hongrois de la domination allemande de Vienne, livrait toutes les autres nations du royaume, Croates, Serbes, Slovaques, Roumains, même les Allemands de Transylvanie et du Banat, à l'arbitraire de la minorité magyare. Les nobles magyars, qui gouvernaient l'État

« national » de Hongrie, allaient être beaucoup plus ardents à *magyariser* que les Allemands d'Autriche ne l'avaient été à *germaniser*. La monarchie autrichienne restait, dans ses deux moitiés, un défi au sentiment national de ses sujets.

Sur toute la largeur de l'Europe, de l'Océan glacial à l'Archipel, s'étendait une zone de petites nations sujettes, plus ou moins malmenées, toutes soumises à un gouvernement étranger, la plupart à des fonctionnaires, quelques-unes même à une aristocratie d'une autre nation. C'étaient, en allant du Nord au Sud, la nation finlandaise, la plus libre de toutes, tant que le tsar lui laissait son autonomie nationale, — les peuples esthe et letton, soumis à la fois à une aristocratie allemande et à des fonctionnaires russes, — la nation lithuanienne, partagée entre la Russie et la Prusse, — la nation polonaise, démembrée entre les trois empires, — la nation tchèque, gouvernée par Vienne, et sa branche slovaque sujette des Magyars, — la nation ruthène, soumise en Autriche à la noblesse polonaise de Galicie, en Russie à une censure qui lui défendait les publications dans son dialecte, — la nation croate et slovène, dépendante en partie de Vienne, en partie de Budapest, — la nation serbe, en partie vassale, en partie sujette du sultan, — la nation roumaine, partagée entre l'empire ottoman et la Hongrie, — la nation bulgare, encore opprimée tout entière par les Turcs, — la nation hellène, dont une minorité seulement jouissait de l'indépendance nationale. — En 1871, comme en 1815, l'Europe était régie par la force des gouvernements, non par la volonté des peuples.

Ce système reposait, comme en 1815, sur la défiance contre la France, mais il était dominé par la prépondérance allemande. L'Allemagne, assez forte pour remplir seule la fonction de tous les Alliés de 1815, surveillait la France républicaine, suspecte d'un désir de revanche. Elle consolidait sa position par des accords avec les autres puissances, conclus sous couleur de maintenir l'ordre, le *statu quo* et la paix. Ce fut d'abord (de 1871 à 1875) l'entente entre les trois empereurs, annoncée au monde par des visites réciproques. Les

souverains se concertaient, comme au temps de Metternich, pour prendre des mesures contre l'adversaire commun, la Révolution, la révolution sociale représentée alors par l'*Association internationale des travailleurs*, « l'Internationale », déjà agonisante, que les gouvernements mal informés prenaient pour une organisation de combat.

Quand la rivalité personnelle entre Bismarck et Gortschakof eut relâché l'accord avec la Russie, l'Allemagne attira dans son alliance d'abord l'Autriche, dont elle soutenait la politique dans les Balkans contre la Russie, puis l'Italie, hostile à la France, où les conservateurs parlaient de restaurer le pouvoir du pape et où les républicains décidaient l'occupation de la Tunisie. La Russie, reprenant sa marche contre l'empire ottoman affaibli par la banqueroute de 1875 et la déposition successive de deux sultans en 1876, faisait arriver son armée jusqu'à Constantinople; mais, arrêtée par l'intervention de l'Angleterre, elle était forcée de remettre la décision au concert européen. Elle sortait (en 1878) du Congrès de Berlin les mains vides, irritée contre Bismarck, « le courtier honnête » qui l'avait jouée.

La Triple Alliance de 1882 réunit toute l'Europe centrale sous la direction de l'Allemagne; Bismarck la compléta par un traité secret de « contre-assurance » avec la Russie (en 1884), qui garantissait à l'Allemagne la neutralité bienveillante de sa voisine de l'Est. Puis, quand les Bulgares, s'affranchissant de la tutelle des Russes leurs libérateurs, réunirent les deux tronçons séparés par le Congrès de Berlin pour constituer un État unique se gouvernant lui-même, Bismarck en profita pour entretenir des relations cordiales avec le tsar Alexandre III, en l'aidant à empêcher la reconnaissance par l'Europe du nouvel état de choses en Bulgarie. Toutes ces alliances se disaient défensives, conclues pour maintenir la paix.

La méthode de la paix armée. — C'était une paix comme le monde n'en avait jamais vu, la « paix armée », la paix

prussienne, aussi coûteuse que la guerre, une paix précaire, sans sécurité, toujours à la veille de la guerre. La nouvelle méthode, calculée pour une invasion rapide, continuée jusqu'à la ruine de l'adversaire, exigeait des effectifs énormes et toujours prêts. La doctrine de la supériorité irrésistible de l'offensive obligeait chaque État à préparer constamment l'agression et le faisait vivre sous la menace constante de l'agression. L'état-major prussien avait même paru, en 1875, quand la France réorganisait les cadres de son armée, adopter la redoutable maxime de l'agression *préventive :* quand un État soupçonne son voisin de préparer la guerre, il doit prendre les devants et l'attaquer pour l'empêcher d'achever ses préparatifs. Guillaume Ier et Bismarck désavouèrent cette doctrine, mais leurs protestations n'avaient pas suffi à rassurer l'Europe. Au temps des guerres lentes, un intervalle séparait l'état de paix de l'état de guerre ; on attendait d'avoir la guerre pour la préparer, on ne levait les armées qu'au moment de s'en servir. Maintenant l'Europe, pour résister à la Prusse, avait dû adopter la méthode prussienne. Sauf les pays défendus par leur position géographique (Angleterre, Espagne, Portugal, Suède, Norvège) et la Belgique, confiante dans sa neutralité garantie par traité, tous les États faisaient passer toute la jeunesse par l'armée active et maintenaient tous les hommes valides sous le coup d'un appel de mobilisation.

Chaque État, craignant de se laisser devancer dans ses préparatifs, augmentait sans cesse ses armements ; les dépenses militaires croissaient rapidement. Les sages disaient que la ruine des finances arrêterait les États dans cette course folle, de même qu'en 1815, ils prédisaient la banqueroute inévitable de l'Angleterre, que la guerre avait chargée d'une dette de 20 milliards. Les sages n'estimaient pas à leur valeur les forces des nations. Le poids des armements a peut-être ralenti l'accroissement de la richesse en Europe, il ne l'a pas empêché. L'Allemagne, sous ce régime, a augmenté rapidement sa population, son commerce, son capital et son revenu ; aucun grand État ne s'est appauvri.

De sa puissance militaire l'Allemagne ne fit pas l'usage que redoutaient ses voisins. Sa prépondérance fut lourde, mais ne fut pas belliqueuse. Elle menaça de la guerre, mais elle maintint la paix. Elle ne chercha ni conquêtes ni aventures. Sa politique se résuma dans deux formules de Bismarck : « Toute la question d'Orient ne vaut pas les os d'un grenadier poméranien », donc pas d'invasion en Orient. — « L'Allemagne est saturée », donc pas d'agrandissements. Les colonies, créées à partir de 1884, ne furent acceptées du gouvernement allemand que sous la forme d'entreprises faites par des compagnies protégées par l'Empire. L'Allemagne de Bismarck, comme l'Autriche de Metternich, satisfaite de l'ordre établi par elle en Europe, se tenait immobile, surveillant la France. Fafner, ayant conquis l'or du Rhin, se retirait dans sa caverne.

L'Allemagne garda cette attitude tant que vécut Guillaume Ier. Mais cette politique de conservation, enfermée dans les limites de l'Europe, ne suffit pas longtemps à Guillaume II. Il entra bientôt en conflit avec Bismarck, et, s'il est vrai qu'il le renvoya surtout parce qu'il désapprouvait son projet de coup d'État contre le suffrage universel, le désaccord sur la politique étrangère contribua à la rupture. Bismarck voulait continuer l'entente avec la Russie; Guillaume préféra resserrer l'accord avec l'Autriche.

Alexandre III, personnellement hostile aux Allemands, avait pourtant reçu froidement les avances des Français. Il répugnait à entrer en relations avec des ministères républicains en qui il ne trouvait pas les garanties de durée et de discrétion nécessaires à une négociation d'alliance. Rassuré enfin par la longue durée du ministère de 1890 à 1892, que dirigeaient des hommes d'allures distinguées et d'opinions modérées (MM. de Freycinet et Ribot), il accepta le rapprochement désiré par ses ministres des finances, qui avaient besoin des capitaux français pour les entreprises industrielles et la conversion du papier-monnaie.

La politique mondiale de l'Allemagne. — L'alliance franco-russe, en unissant deux grandes puissances isolées, en opposition à la Triple Alliance des trois grandes puissances du centre, mit fin à la prépondérance exclusive de l'Allemagne et commença à rétablir en Europe un système fondé sur l'équilibre des forces.

Guillaume II inaugurait alors la « politique mondiale » (*Weltpolitik*), formule grandiloquente, pensée confuse ; l'empereur Guillaume, qui a beaucoup parlé, ne s'est jamais soucié de penser avec précision. Les Allemands en ont donné, successivement ou simultanément, quatre interprétations. 1° La plus ancienne paraît avoir été que le gouvernement impérial devait, soit par des subventions, soit par l'intervention de ses agents officiels, aider les Allemands à étendre leur commerce dans le monde entier. — 2° On parla aussi de la nécessité de trouver un débouché à la population allemande en croissance rapide ; au lieu de laisser les émigrants aller en Amérique où ils étaient perdus pour l'Allemagne, le gouvernement les dirigerait vers des territoires sans maître où ils formeraient des colonies de peuplement sous la domination directe ou sous l'influence de l'empire — 3° On s'avisa ensuite que l'Allemagne, avec son industrie colossale et son agriculture perfectionnée, n'avait plus de trop plein de population à déverser au dehors, puisqu'il lui fallait faire venir des ouvriers étrangers. Elle devait donc chercher non des colonies de peuplement, mais des colonies d'exploitation, que les Allemands, capitalistes, ingénieurs, planteurs, entrepreneurs, mettraient en valeur en dirigeant le travail des indigènes; ils s'habitueraient ainsi, disait Delbrück, à devenir comme les Anglais « un peuple de maîtres ». Mais il fallait de vastes territoires, et c'était le rôle du gouvernement de les acquérir. — 4° Enfin, on en vint à dire que l'Allemagne, devenue la plus grande puissance du monde, ne jouait pas un rôle politique proportionné à sa force. Désormais, sur toute question soulevée dans le monde, elle devait « dire son mot » ; le gouvernement ne devait plus laisser passer aucune acquisition de territoi

d'influence, d'avantages économiques par un autre État sans réclamer sa part ou une compensation. Toutes ces conceptions concordaient sur un point : l'Allemagne devait rompre avec la politique de saturation, elle ne devait plus rester repliée sur elle-même et confinée en Europe; son activité devait se répandre sur toute la terre.

Fafner sortit de sa caverne et regarda le monde. Ce qu'il y vit ne lui fut pas agréable. Il vit les meilleures places occupées, celles de premier ordre par les Anglais et leurs colonies de peuplement, les autres par les Anglais, les Français, les Hollandais, les Russes. L'avenir apparaissait fermé. Les grandes étendues, domaines des grands peuples de l'avenir, avaient toutes une population qui ne parlait pas l'allemand. Dans un siècle, l'Amérique du Nord parlerait anglais, l'Amérique du Sud espagnol et portugais, l'Afrique anglais et français, l'Australasie anglais; l'Asie parlerait russe, anglais et chinois; aucun continent ne parlerait allemand.

Il fallait se mettre en état d'opérer au loin; l'armée, faite pour dominer en Europe, n'y suffisait pas. L'Allemagne se fit une flotte de guerre. Ce fut d'abord une opération commerciale : « Le commerce suit le pavillon », disait-on; la flotte servait de réclame aux marchandises allemandes. — Puis on déclara la flotte nécessaire pour défendre les colonies de l'Allemagne. Mais ces médiocres colonies valaient-elles une si grosse dépense? — On finit par s'avouer que la flotte était, comme l'armée, une manifestation de la puissance allemande destinée à appuyer les opérations de la diplomatie.

Guillaume II promena sa *Weltpolitik* dans tous les coins du monde où il crut trouver une brèche pour faire pénétrer l'influence de l'Allemagne, de préférence dans les pays qu'il jugeait désorganisés. — Il prépara le partage de la Chine; mais le soulèvement national des Chinois, malgré la victoire des « Huns » dévastateurs envoyés contre eux d'Allemagne (c'est Guillaume lui-même qui exhorta ses soldats à prendre les Huns pour modèle), lui fit abandonner l'entreprise; il

n'en resta que le coûteux établissement de Tsing-Tao que le Japon vient de lui enlever. — Il pensa à soutenir les Boers contre l'Angleterre, pour ouvrir à l'influence allemande une porte dans l'Afrique australe; mais il se ravisa vite et ce fut à l'Angleterre qu'il envoya un plan de guerre contre les Boers, préparé par son état-major, ce qui n'augmenta son influence ni en Afrique ni en Europe. — Il chercha à prendre pied dans l'Amérique du Sud, en envoyant sa flotte réclamer à coups de canons au Vénézuéla le paiement de créances allemandes; mais il fut arrêté net par les États-Unis au nom de la doctrine de Monroe. — Il voulut ouvrir le Maroc au commerce et aux entreprises de l'Allemagne; trois fois il le fit savoir aux Français par « un coup de poing sur la table ». Ces trois manifestations de la puissance allemande, Tanger 1905, Algésiras 1906, Agadir 1911, aboutirent au protectorat de la France sur le Maroc. — En Perse, il fut, avant d'avoir rien entrepris, devancé par l'accord entre la Russie et l'Angleterre. — Son terrain de prédilection fut l'empire ottoman. Il couvrit de sa protection le sultan Abd-ul-Hamid, massacreur de ses sujets arméniens, crétois et macédoniens, et obtint, pour les fabriques allemandes, la fourniture du matériel de guerre; pour l'armée allemande, l'éducation des officiers turcs. Il fit concéder à une compagnie allemande la grande ligne de Bagdad, qui devait ouvrir aux marchandises (on disait même aux colons) venues d'Allemagne la vaste région du Tigre et de l'Euphrate. Mais les capitaux français qu'il espérait firent défaut au « Bagdad allemand ». La révolution ottomane de 1908, qui plaça le sultan sous la tutelle des Jeunes-Turcs, puis la défaite des Turcs par les nations des Balkans en 1912 mirent en danger, à la fois, les entreprises et l'influence allemandes. La *Weltpolitik* ne récoltait que des échecs.

Cependant, l'Allemagne grandissait de plus en plus vite en force et elle était de plus en plus fière; fière de sa population montée à 65 millions d'âmes, fière de sa richesse évaluée entre 300 et 350 milliards, fière de la subordination méca-

mique des individus à la société qu'elle appelait de « l'organisation », fière de l'ordre régulier de son armée et de sa police, du soin minutieux de ses chemins de fer, ses rues, ses postes, ses caisses d'assurance, de la perfection technique de ses usines et de ses laboratoires, qu'elle prenait pour la forme supérieure de la civilisation. Et plus elle s'admirait, moins elle avait de succès dans le monde. Elle ignorait que « la culture » est une acquisition intérieure de l'individu, un produit de l'expérience et de la réflexion psychologiques, et que seule elle rend apte à comprendre et à prévoir les sentiments des autres; ce qu'aucune technique, aucun mécanisme social ne peut suppléer. Plus l'Allemagne devenait savante, plus elle était maladroite. Sa psychologie rudimentaire ne connaissait que deux ressorts, la crainte et l'intérêt matériel, « sucre et cravache », les procédés du dompteur d'animaux. Elle irritait par ses menaces ceux qu'elle voulait effrayer, elle mettait en défiance par ses ruses ceux qu'elle cherchait à gagner; elle blessait par l'étalage de sa force.

Bismarck avait été moins maladroit; c'est que, par-dessus sa sensibilité barbare de Prussien, il avait reçu la culture européenne fondée sur la psychologie; il connaissait « le moment psychologique », il tenait compte des « impondérables ». Mais depuis vingt ans que l'Allemagne a fermé ses fenêtres sur l'Europe et ne regarde plus qu'elle-même, elle s'est rendue incapable de tout discernement moral; car la société allemande, uniforme et docile, ne fournit pas de sujets d'observation pour une éducation psychologique. De là vient la prodigieuse maladresse de tous les appels adressés au monde par les Allemands pour justifier leur conduite; les intellectuels ne se sont pas montrés plus intelligents que les autres, parce qu'ils n'ont pas plus de culture humaine.

L'Angleterre, inquiète de l'augmentation rapide de la flotte allemande, renonça à son « splendide isolement » et, enterrant ses vieilles rivalités, se rapprocha de la France, puis de la Russie. La Triple Entente se dressa en face de la Triple Alliance affaiblie par la rivalité entre l'Autriche et

l'Italie. L'équilibre des forces entre les puissances fut rétabli et mit fin à la prépondérance de l'Allemagne. On le vit (en 1906), à la conférence d'Algésiras, convoquée sur la réclamation expresse de Berlin : l'Allemagne s'y trouva isolée avec l'Autriche, « son brillant second ». L'instrument forgé par Bismarck pour maintenir la paix allemande en Europe avait été faussé par la *Weltpolitik*. Un Prussien intelligent, le professeur H. Delbrück, dès 1906, signalait le danger d'une politique agressive qui entraînerait l'Allemagne, sans autre alliée que l'Autriche, à une guerre contre la Triple Entente où elle aurait le dessous. Mais l'opinion allemande réclamait des manifestations de la force allemande. Pourquoi la plus grande puissance de l'Europe tenait-elle dans le monde un rang si inférieur à sa dignité? C'est que des voisins envieux avaient formé un complot pour « l'encercler » et barrer toutes les voies à son expansion ; il fallait briser « l'encerclement ». La folie des grandeurs aboutissait à la manie de la persécution.

Autant que sa politique extérieure, son régime intérieur faisait l'Allemagne isolée. Tandis que les autres États civilisés évoluaient vers un régime représentatif, de plus en plus libéral et démocratique, fondé sur la volonté du peuple et le sentiment national, la noblesse prussienne, maîtresse de la cour et de l'armée, le fonctionnarisme prussien, maître du gouvernement et de l'administration, orientaient l'Allemagne vers un retour à la monarchie bureaucratique et militaire; l'empereur Guillaume faisait revivre les allures et le langage de la royauté de droit divin. La noblesse s'obstinait à maintenir en Prusse la division des électeurs en trois classes, l'élection à deux degrés, le vote public, expédients provisoires de la réaction de 1849, devenus un système inique et incohérent jusqu'au ridicule. Le gouvernement s'entêtait à dénationaliser, par la persécution policière, administrative, scolaire, par la colonisation, même par l'expropriation, les Polonais, les Danois du Schleswig, les Alsaciens, — sans autre résultat que de fortifier le sentiment national des

opprimés et d'indigner par ses procédés barbares l'opinion du monde civilisé. C'est ce que depuis longtemps Delbrück ne cessait de répéter (dans les *Preussische Jahrbücher*).

La guerre de 1914. — L'antipathie croissait entre l'Allemagne et les autres puissances ; tout concert européen sincère devenait impossible. La paix fut rompue par la question d'Orient. L'Allemagne ne s'y intéressait plus seulement comme alliée de l'Autriche ; la *Weltpolitik* avait dans l'Empire ottoman un de ses champs d'action ; un des articles essentiels du programme d'expansion économique, la « poussée vers l'Orient », réclamait pour les puissances allemandes la maîtrise de la route entre le Danube et Salonique, de façon que la domination germanique pût s'étendre sur tout le centre de l'ancien continent sans interruption, depuis Hambourg et Trieste jusqu'à Bassorah et au golfe Persique. La Serbie encombrait la route. Longtemps docile à la cour de Vienne, elle avait repris depuis 1903, sous le roi Pierre, son indépendance politique et économique et vivait en hostilité continue avec l'Autriche qui opprimait les Serbes de Bosnie, avec les Magyars qui persécutaient les Serbes de Hongrie. Le gouvernement autrichien attribuait les plaintes de ses sujets slaves à la propagande serbe. Il prétendit démontrer au monde la complicité du gouvernement de Serbie en faisant fabriquer les faux documents qui, produits aux débats des fameux procès d'Agram et du professeur Friedjung (1908-09), couvrirent de confusion les autorités autrichiennes, — non pas une retouche diplomatique à une pièce réelle à la façon de la dépêche d'Ems, mais des faux grossiers, des faux à la façon du Moyen Age, un soi-disant écrit d'un ministre de Serbie, plein de fautes de langue, un prétendu procès-verbal d'une société secrète d'étudiants serbes, écrit sur une feuille d'un mètre de long, parce que le faussaire avait trouvé cette dimension commode pour photographier son faux. Quand le ministre d'Æhrenthal, pour mériter le surnom de « Bismarck autrichien », fit annexer la Bosnie à la monarchie autri

chienne en 1908, la rupture avec la Serbie devint irréparable. L'alliance entre les États des Balkans conclue malgré la cour de Vienne, leurs victoires sur les Turcs en 1912 ruinèrent la politique autrichienne en Orient. L'agrandissement du territoire de la Serbie en 1913 barra à l'Allemagne la route de Salonique, à l'Autriche la voie vers la domination dans les Balkans. L'Allemagne déçue dans sa politique mondiale, l'Autriche déçue dans sa lutte contre la Serbie, se concertèrent. De leurs déceptions combinées naquit, dès 1913, la résolution de se débarrasser des Serbes. L'attentat de Sarajevo fournit le prétexte : les deux empereurs d'un cœur léger marchèrent vers la catastrophe.

Dans cette guerre, qu'ils ont voulue et préparée, les Allemands ont apporté la perfection technique du matériel : leurs mitrailleuses, leurs automobiles blindees, leurs transports par chemins de fer, leurs tranchées, leurs avions, leurs sous-marins ont, dès le début, fait voir en eux les maîtres dans l'art de la préparation militaire. Ils y ont apporté aussi leur psychologie enfantine, qui les rend incapables de prévoir la conduite des autres hommes et les effets de leurs propres actes. Ils se sont trompés sur tous les peuples, lourdement et sans exception : sur les Russes et les Français, dont ils n'ont su évaluer ni la cohésion nationale ni le courage individuel, — sur les Belges et les Serbes, qu'ils ont cru fasciner par la terreur, — sur les Anglais, les Italiens, les Japonais, les Américains, qu'ils ont essayé de séduire, — sur les peuples musulmans, qu'ils ont fait appeler à la guerre sainte par un Turc. Les crimes de leurs généraux et les insolentes déclarations de leurs diplomates ont obligé l'Europe à réaliser ce qui avait été la chimère de leur imagination, l'encerclement de l'Allemagne, encerclement militaire, économique et moral qui finira par l'étouffer.

IV

LES CONDITIONS D'UNE PAIX DURABLE

Que sera le prochain règlement de l'Europe? Je n'essaierai pas d'en tracer le plan géographique. C'est un jeu assez vain tant que les armées n'ont pas achevé leur œuvre, et ce n'est pas un jeu sans inconvénient, car ce qu'un Français publie est lu d'un œil distrait en France, mais d'un œil attentif par les adversaires. Il est permis seulement d'essayer d'en préciser la nature morale.

La volonté ardente, unanime, peut-être impérieuse de l'Europe après cette horrible guerre réclamera la paix, non pas seulement la paix officielle qui mettra fin aux massacres et aux ruines et rendra les combattants à la vie normale, mais la paix réelle, la paix définitive qui délivrera le monde de la course aux armements et du cauchemar permanent de la guerre subite, la paix qui donnera aux peuples la sécurité nécessaire au travail et la liberté d'employer leurs ressources aux œuvres de la civilisation. L'Europe ne veut plus être une armée toujours en sentinelle, sous la menace d'une attaque que les perfectionnements des explosifs et des aéronefs rendraient de plus en plus redoutable. Elle ne veut plus, pour éviter d'être dévorée par la Prusse, être forcée de se faire à demi prussienne, par crainte de la « guerre préventive » être condamnée à la « paix armée ». Le régime prussien a fait faillite, il n'a jamais donné la sécurité, il n'a même pas empêché la guerre. Il faut un régime qui assure à l'Europe la sécurité complète et la délivre des armements ruineux. Sur quel fondement peut-il être établi?

Le prochain congrès n'invoquera ni le droit légitime des princes comme Metternich, ni le jugement de Dieu comme Bismarck; notre temps n'a plus la foi au droit divin des rois ni le culte de la Force: sa religion est le sentiment national. Les peuples ont fait des progrès depuis 1815, et même depuis

1866; ils se sont enrichis, instruits, affranchis, tous ont pris conscience de leur nationalité, la plupart ont acquis le droit à la vie politique et se sont habitués à ce qu'on tînt compte de leur volonté. On ne procédera plus, comme le Congrès de Vienne, par des calculs de nombres d'âmes, il faudra savoir ce que ces âmes désirent. Cette guerre a été partout une guerre nationale, elle a éveillé les revendications même des nations non organisées. Par une innovation sans exemple, les gouvernements alliés ont réglé le traitement de leurs prisonniers de guerre d'après leur nationalité personnelle. On peut donc espérer que le congrès se fera une règle de respecter, dans la répartition des territoires, le sentiment national et la volonté des populations. Je ne prétends pas qu'il soit facile, dans cette zone de l'Europe orientale où les nationalités sont emmêlées sans limites précises, de trouver des solutions, je ne dis pas satisfaisantes pour tous les intéressés, mais seulement équitables. Du moins, on est en droit de compter que des mesures seront prises pour assurer le respect de leur langue et de leurs coutumes à tous, même aux minorités. Quant à la France, dont le droit public est fondé sur la volonté nationale, elle repoussera toute solution qui l'exposerait à la honte de voir des députés protestataires dans une Chambre française, ou à la tentation criminelle de franciser un territoire en faisant disparaître les habitants.

Le respect du droit des nations diminue les chances de guerre, il ne les supprime pas, tant que les nations restent hostiles. Toute entente durable, entre les groupes comme entre les individus, exige une morale commune, qui fournisse des règles respectées de tous, des sanctions efficaces pour tous. En Europe, depuis la chute de l'idéal politique du Moyen Age fondé sur l'autorité religieuse, aucune règle ne dirige plus les rapports entre les États. Cette anarchie internationale a son fondement dans l'idée même de la souveraineté, définie au XVIe siècle, par Bodin, « la puissance *absolue* et perpétuelle d'une République ». Le propre du pouvoir absolu est de ne reconnaître au-dessus de lui ni règle ni contrôle.

Appliqué à la politique intérieure, ce principe donne la monarchie *absolue*, le pouvoir arbitraire du souverain sur tous les sujets; appliqué aux relations entre États, il aboutit à l'anarchie morale érigée par Machiavel en une doctrine consolidée par la pratique de la diplomatie. Il n'y a entre les États ni droits, ni devoirs, ni obligations : les règles internationales ne sont que des convenances d'intérêts ; elles changent avec les intérêts : un traité n'est qu'un procès-verbal constatant un état actuel des faits. Monarchie absolue et machiavélisme ne sont que deux variétés du même absolutisme. Au XIX[e] siècle, l'absolutisme a été chassé de la politique intérieure par la révolte des peuples ; il s'est retranché dans la politique étrangère et les peuples l'y laissent vivre, par ignorance, parce qu'ils n'en voient pas bien le danger. Cette guerre l'a rendu visible. Tous les autres États suppléent au défaut de morale internationale par des habitudes de moralité générale; ils respectent la paix et les traités par égard pour l'opinion publique ou par un sentiment d'humanité qui les fait reculer devant l'horreur de la guerre. Mais la Prusse n'a pas de ces scrupules et on sait maintenant comment elle exploite sa souveraineté.

Tant que subsistera dans les relations internationales cette notion surannée de la souveraineté, la paix ne sera pas définitive. La guerre restera menaçante tant qu'un homme d'État regardera comme son devoir de patriote de préparer une guerre d'agression et que son pays l'admirera s'il réussit. Il faut extirper ce sentiment de la souveraineté absolue de l'État envers les autres États, comme on a extirpé le sentiment de la souveraineté absolue du prince à l'égard des sujets. C'est une révolution à faire dans la vie internationale, le pendant de la révolution qui, dans l'intérieur de chaque État, a établi le régime représentatif. L'opinion publique seule peut la faire ; elle est en avance sur les diplomates, elle sent déjà que les peuples d'Europe ont plus d'intérêts communs que d'intérêts opposés, qu'il serait plus avantageux pour tous de travailler de concert que de se détruire, elle sait que la paix est préfé-

rable à la guerre. Quand l'opinion publique soufflera dans le monde, jusqu'ici fermé, où vivent les diplomates, elle dissipera l'esprit de Machiavel et de Bismarck, l'esprit de ruse et de violence.

Renoncer à un pouvoir absolu, n'est-ce pas un trop grand sacrifice d'amour-propre pour ceux qui gouvernent? Ce sacrifice, on peut l'espérer dans les pays de régime parlementaire : les hommes d'État habitués à reconnaître des puissances au-dessus d'eux, le Parlement, le vote des majorités, les suffrages des électeurs, ne souffriront pas trop de se soumettre à des règles internationales. Mais les souverains des pays de régime personnel, élevés dès l'enfance à se sentir d'une essence supérieure et à ne voir dans les peuples que l'instrument de leur grandeur, habitués à vivre en uniforme, en compagnie d'officiers pour qui la guerre est la seule occupation honorable, comment accepteraient-ils de reconnaître au-dessus d'eux des règles dont toute la force réside dans l'opinion des sujets, leurs inférieurs? Comment renonceraient-ils à faire respecter leur volonté souveraine par l'appel au canon, « la raison dernière des rois »? Ce n'est pas le moindre mal de ce régime que le penchant qu'il donne aux gouvernants pour la guerre ; nous ne le savons que trop, nous qui venons de voir la guerre la plus effroyable de tous les temps décidée par deux souverains qui certainement ne dépassent ni l'un ni l'autre en intelligence le niveau moyen de l'humanité.

Il est certain que la défaite des deux empires agresseurs, en détruisant la caste des officiers prussiens, la bureaucratie policière de Vienne, l'oligarchie magyare de Budapest, ruinera dans l'opinion même de leurs peuples le gouvernement personnel et l'absolutisme militaire et fera rentrer les nations de l'Europe centrale dans l'évolution générale des États civilisés. Il sera plus facile alors de plier leurs gouvernements à l'observation d'une morale internationale. Quant à l'empereur de Russie, par une heureuse exception, pénétré de cet esprit pacifique qui est le fond de l'âme russe, il est prêt à accepter les règles nécessaires à la paix ; il l'a prouvé

ne prenant (en 1899) l'initiative de la proposition de limiter les armements d'où sont sorties, aux deux conférences de la Haye, les seules tentatives pratiques faites jusqu'à ce jour pour éviter la guerre. Sa victoire, comme la défaite de nos ennemis, augmentera les chances d'une paix durable, à condition de prendre des garanties pratiques contre la Prusse qui, par ses déclarations comme par sa conduite, s'est ouvertement mise en dehors du droit international.

Que les gouvernements reconnaissent au-dessus d'eux, sinon des institutions positives, du moins l'autorité morale des règles internationales; qu'ils respectent les conventions politiques comme les particuliers respectent leurs engagements: qu'ils acceptent le contrôle mutuel de leurs armements; qu'ils soumettent sincèrement à l'opinion publique leurs négociations et leurs décisions, en se faisant aider par des délégations officieuses des parlements, les institutions internationales de la paix viendront d'elles-mêmes.

76. [illegible]. — Imprimerie LAHURE, rue de Fleurus, 9, à Paris.